

Le centre de recherche SHERPA de l'Institut Universitaire rattaché au CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal en partenariat avec la Fédération des cégeps publie aujourd'hui le rapport de la première phase d'une étude menée dans 8 cégeps du Québec sur **les déterminants du soutien à la radicalisation violente chez les cégépiens**. Les résultats identifient des **facteurs de risque et de protection** du soutien à la radicalisation violente, et ont des **implications directes** pour la formation, la prévention et l'intervention dans le milieu collégial et, pour les milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui servent des clientèles jeunesse, et, au-delà, pour la société québécoise.

Les **résultats** montrent que dans l'ensemble, le vivre ensemble dans les collèges se porte bien, et que le soutien à la radicalisation violente extrême demeure très marginal.

Ils révèlent une association entre des **facteurs sociodémographiques** et le soutien à la radicalisation violente. Comme dans d'autres pays, les hommes et les jeunes de moins de 25 ans sont plus susceptibles de soutenir la radicalisation violente. De plus, les personnes ne se réclamant pas d'une religion, les étudiants originaires du Québec et les migrants de deuxième génération rapportent plus de soutien à la radicalisation violente que les personnes ayant une religion et les immigrants de première génération. Les configurations de facteurs de risque et de protection varient beaucoup selon le **genre**.

Des **événements de vie difficiles** ressortent clairement comme des facteurs de risque. L'effet de la discrimination sur le soutien à la radicalisation violente est médié par la dépression. Des expériences personnelles ou familiales passées de violence sont associées à une augmentation du soutien à la radicalisation violente. Là encore, la dépression est un intermédiaire de la relation entre violence vécue et soutien à la radicalisation violente.

La **religiosité** est un facteur protecteur face au soutien à la radicalisation violente, en plus de modérer l'effet d'événements de vie difficiles.

Lorsqu'il est fort, le **sentiment d'appartenance** à un groupe agit de deux façons contradictoires : alors qu'il diminue le soutien à la radicalisation violente chez les étudiants immigrants de 2<sup>e</sup> génération, il l'augmente en présence d'expériences personnelles ou familiales de violence. La place du collectif dans l'identité est donc un facteur important et complexe, à prendre en compte dans les programmes de prévention.

Par ailleurs, un **soutien social** fort est un facteur de protection qui diminue le soutien à la radicalisation violente.

Cette vaste enquête en ligne fournit des données épidémiologiques à la puissance statistique suffisante pour émettre des **recommandations** concernant le développement de programmes de prévention, d'intervention et de recherche.

Concernant **la formation** : les milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux devraient bénéficier de formations leur donnant un portrait de ce phénomène social juste et libre de préjugés, et les outillant pour optimiser leurs actions préventives. Les milieux cliniques devraient notamment être sensibilisés à la façon dont le contexte actuel de radicalisation peut canaliser ou teinter l'expression de la détresse psychologique de certains jeunes qui sont exposés à des événements de vie adverses (discrimination et exposition à la violence).

Pour ce qui est de la **prévention**, les résultats suggèrent qu'il faut poursuivre et renforcer les programmes qui favorisent l'inclusion, le dialogue interculturel et un climat relationnel soutenant, particulièrement en milieu scolaire et collégial, par le biais de programmes interculturels. La promotion du vivre ensemble et d'un environnement sans discrimination est une priorité. Puisqu'elle a été identifiée comme un important facteur de protection, la place de l'expression religieuse et de la spiritualité doit être repensée au sein d'établissements d'enseignement public, en tenant compte de la nécessaire neutralité religieuse des institutions publiques. De même, l'expression identitaire devrait être favorisée par des programmes de prévention, mais en mettant l'accent sur des identités plurielles plutôt que sur une identité unique. Initiatives et programmes de prévention devraient miser sur une concertation entre les différents intervenants et les jeunes, et devraient être évalués. Enfin, les médias doivent prendre conscience des implications sociales et éthiques du traitement de l'information relative au contexte de radicalisation violente.

Au niveau de l'**intervention**, l'offre de services psychosociaux dans les cégeps doit être renforcée, et arrimée avec celle des CLSC et cliniques jeunesse locales. Des ressources spécialisées doivent pouvoir être disponibles en renfort. Tous ces services psychosociaux devraient garantir une confidentialité qui respecte les standards établis par les ordres professionnels au Québec, et qui est essentielle à l'instauration d'un climat de confiance qui conditionne l'action.

La **recherche** future doit poursuivre ses investigations sur la radicalisation violente et devra se pencher sur les jeunes que cette enquête n'a pas concernés : secondaire et jeunes hors cursus scolaire. La 2<sup>e</sup> phase de cette étude essaiera de mieux saisir le rôle des dynamiques régionales et institutionnelles, et de documenter l'évolution du soutien à la radicalisation violente en fonction de l'évolution du contexte national et international.

Pour plus d'informations, contacter Victorine Michalon-Brodeur, coordonnatrice de l'équipe de recherche sur la radicalisation de l'Institut SHERPA au 514 273 3800, poste 6593 (ou cell 438 879 0278), ou par courriel : [victorine.michalon-brodeur.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:victorine.michalon-brodeur.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca)  
<http://www.sherpa-recherche.com/fr/recherche-pratiques/souffrancesocialeetradicalisation/>